

Cote G68 aux Archives Départementales du Jura, procès verbal de demande de dispense de consanguinité au 3^e degré égal entre Pierre Claude DUMONT VUILLET et (Marie ?) Anne Victoire COLIN, dressé le 15 septembre 1778 par BOUVET, curé (de Morez).

Images DSC05907 à DSC05913 de Roger Bailly Salins.

Résumé

- Suppliant : Pierre Claude DUMONT WILLET (ou VUILLET) de la paroisse de Longchaumois y ayant toujours demeuré, deux fois veuf avec un seul enfant, âgé d'environ 37 ans. Son père est cabaretier à Morez.
- Suppliante : Anne Victoire COLIN de la paroisse de Morez, y ayant presque toujours demeuré, âgée de 16 ans 8 mois 6 jours « comme il est conste » par son acte de baptême sur les registres de Morez
- Témoins : Pierre Claude COLIN, père de la suppliante et parrain du suppliant, de la paroisse de Morez. N'a pas signé.
Pierre Claude GRENIER BAULEIT, oncle du suppliant, de la paroisse de Morez. N'a pas signé.
Louis REVERCHON, de la paroisse de Morez. A signé *loüis Reverchon*.
Etienne DURAFFOUR, de la paroisse de Morez. A signé.

Arbre généalogique

Claude Antoine PAGET pere, à ce que l'on croit de

Jeanne Marie PAGET mere de	Claudine PAGET mere de
Jeanne GRENIER-BOLEY mere de	Pierre Claude COLIN pere de
Pierre Claude DUMONT-WILLET suppliant	Marie Victoire COLIN Suppliante

Dispense accordée pour Longchaumois et Morez le 17 septembre 1778.